

## Lettre Municipale



### Sommaire :

- Mot du Maire
- Compte rendu du Conseil Municipal du 9 Novembre 2010 et 1er décembre 2010
- Animations et Infos
- 6ème épisode de l'histoire de notre village
- Informations générales et pratiques
- Numéros utiles
- Pharmacies de garde

### Vos Adjoints

Thierry CONSTANT

Maurice ALIBERT

Monique CATEL

### Vos Conseillers

Georges DEGAT

Yannick PERROT

Alain LÉPOINT

Michel SERRES

Jean Claude BOY

Roseline OLIBA

Wilfrid BRAN

### LE MOT DU MAIRE

#### NOËL

Nous Voilà à Noël, Je souhaite à cette occasion illustrer mon édito par ce poème d'un pasteur new-yorkais du nom de **Clément MOORE**.

#### C'était la nuit de Noël

C'était la nuit de Noël, un peu avant minuit, A l'heure où tout est calme, même les souris. On avait pendu nos bas devant la cheminée, Pour que le Père Noël les trouve dès son arrivée. Blottis bien au chaud dans leurs petits lits, Les enfants sages s'étaient déjà endormis. Maman et moi, dans nos chemises de nuit, Venions à peine de souffler la bougie, Quand au dehors, un bruit de clochettes, Me fit sortir d'un coup de sous ma couette. Filant comme une flèche vers la fenêtre, Je scrutais tout là haut le ciel étoilé. Au dessus de la neige, la lune étincelante, Illuminait la nuit comme si c'était le jour. Je n'en crus pas mes yeux quand apparut au loin, Un traîneau et huit rennes pas plus gros que le poing, Dirigés par un petit personnage enjoué : C'était le Père Noël je le savais. Ses coursiers volaient comme s'ils avaient des ailes. Et lui chantait, afin de les encourager : " Allez Tornade ! Allez Danseur ! Allez, Furie et Fringuant ! En avant Comète et Cupidon ! Allez Eclair et Tonnerre ! Tout droit vers ce porche, tout droit vers ce mur ! Au galop au galop mes amis ! au triple galop ! " Pareils aux feuilles mortes, emportées par le vent, Qui montent vers le ciel pour franchir les obstacles, Les coursiers s'envolèrent, jusqu'au dessus de ma tête, Avec le traîneau, les jouets et même le Père Noël. Peu après j'entendis résonner sur le toit Le piétinement fougueux de leurs petits sabots. Une fois la fenêtre refermée, je me retournais, Juste quand le Père Noël sortait de la cheminée. Son habit de fourrure, ses bottes et son bonnet, Etaient un peu salis par la cendre et la suie. Jeté sur son épaule, un sac plein de jouets, Lui donnait l'air d'un bien curieux marchand. Il avait des joues roses, des fossettes charmantes, Un nez comme une cerise et des yeux pétillants, Une petite bouche qui souriait tout le temps, Et une très grande barbe d'un blanc vraiment immaculé. De sa pipe allumée coincée entre ses dents, Montaient en tourbillons des volutes de fumée. Il avait le visage épanoui, et son ventre tout rond sautait quand il riait, comme un petit ballon. Il était si dodu, si jofflu, cet espiègle lutin, Que je me mis malgré moi à rire derrière ma main. Mais d'un clin d'œil et d'un signe de la tête, Il me fit comprendre que je ne risquais rien. Puis sans dire un mot, car il était pressé, Se hâta de remplir les bas, jusqu'au dernier, Et me salua d'un doigt posé sur l'aile du nez, Avant de disparaître dans la cheminée. Je l'entendis ensuite siffler son bel équipage. Ensemble ils s'envolèrent comme une plume au vent. Avant de disparaître le Père Noël cria : " Joyeux Noël à tous et à tous une bonne nuit "

Ces images poétiques ont symbolisé Noël pour des générations et des générations d'enfants.

Une des raisons pour lesquelles le poème de Clément MOORE connaît toujours le même succès est la joie qu'on éprouve à le lire à haute voix.

Et vous aussi. Vous ne pourrez pas résister au plaisir de renouer avec cette vieille tradition qui veut qu'on lise ce poème à haute voix afin que tous puissent en partager la joie et l'émotion.

En ce Noël 2010, je tiens au nom de la municipalité à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année avec une attention particulière envers ceux qui souffrent, touchés par la maladie, la perte d'un être cher ou la perte de leur emploi. Je leur renouvelle mon soutien ainsi que celui de toute l'équipe municipale.

Le Maire  
Léon-Bernard CLAESSEN

# COMPTE RENDU SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2010

L'an deux mil dix et le mardi 9 novembre, à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Léon-Bernard CLAESEN, Maire

*DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 novembre 2010*

<b>Nombre de conseillers</b>	<b>11</b>
En exercice	11
Présents	7
Votants	11

Présents : Messieurs CLAESEN Léon-Bernard, ALIBERT Maurice, CONSTANT Thierry, DEGAT Georges, LEPOINT Alain, BOY Jean Claude, Madame CATEL Monique

Excusés : SERRES Michel, BRAN Wilfrid, PERROT Yannick, OLIBA Roseline  
M. SERRES Michel donne pouvoir à M. BOY Jean-Claude  
M. BRAN Wilfrid donne pouvoir à M. Thierry CONSTANT  
Mme PERROT Yannick donne pouvoir à M. CLAESEN Léon-Bernard  
Mme OLIBA Roseline donne pouvoir à M. CATEL Monique

Secrétaire de séance : Jean-Claude BOY

Il est 14 h 00 le Maire constate que le quorum est atteint.  
La réunion peut alors valablement commencer.

**Approbation du compte rendu de la séance du 20 octobre** : sur proposition du Maire ce document est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

## ORDRE DU JOUR

### **1/ Achat d'une parcelle de terrain en vue de la création d'une voirie.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur Luis ALBERTO, propriétaire des parcelles 361 et 362 section C, avait déposé deux permis de construire pour des maisons d'habitation. Ces permis, à la suite de leur instruction par la DDT, lui ont été refusés au motif que les projets ne sont pas compatibles avec le schéma d'orientation d'aménagement du PLU de SAINT-PROJET.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément au schéma d'orientation d'aménagement du PLU, il était nécessaire pour la Commune d'acquérir une bande de terrain sur la parcelle n° 362 section C appartenant à Monsieur Luis ALBERTO afin d'y réaliser ultérieurement une voirie d'accès à toutes les parcelles de cette zone AU (à urbaniser) et ce, afin qu'il puisse obtenir ses permis de construire. En accord avec Monsieur Luis ALBERTO, le Conseil Municipal en date du 20 octobre 2010, par 10 voix pour et 1 abstention, accepta l'achat de cette parcelle au prix de 1€ euro symbolique ainsi que la prise en compte par la Commune des frais de bornage et des frais de notaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à la délibération en date du 20 octobre 2010, le géomètre, Monsieur DESTACAMPS, a effectué le bornage de la dite parcelle qui porte maintenant le numéro 1793 section C. La surface est de 187 m<sup>2</sup>.

Toutefois, la parcelle étant à ce jour hypothéquée, le vendeur se devra de faire lever l'hypothèque afin d'en finaliser la vente.

L'acquisition définitive ne sera possible qu'à cette condition.

Les frais de main levée d'hypothèque seront à la charge du vendeur.

Le Conseil Municipal est sollicité afin d'approuver cette vente et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte définitif aux conditions précitées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer l'acte de vente définitif au prix de 1€ la parcelle, les frais de levée d'hypothèque étant à la charge du vendeur.

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour négocier aux mieux les intérêts de la Commune

## **2/ Achat du terrain pour agrandissement du cimetière**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que conformément à la délibération du 21 avril 2010, le géomètre, Monsieur DESTACAMPS, a procédé au bornage des parcelles prévues pour l'agrandissement du cimetière. La parcelle 1788 section B pour une contenance de 1 124 m<sup>2</sup> acquise auprès de Monsieur Georges DEGAT et la parcelle 1790 section B pour une contenance de 876 m<sup>2</sup> acquise auprès de Monsieur Jean-Pierre CAMBONIE négociées au prix de 3€ le m<sup>2</sup>.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que conformément à la procédure, il est nécessaire de signer l'acte définitif pour l'acquisition de ces parcelles.

Monsieur Georges DEGAT, concerné par le projet, quitte la salle du Conseil et ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal est sollicité pour approuver l'achat des parcelles B 1788 et B 1790 au prix de 3€ le m<sup>2</sup> et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte définitif en négociant au mieux les intérêts de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 10 votes « pour » :

Approuve l'achat des parcelles B 1788 et B 1790 au prix de 3€ le m<sup>2</sup>

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente définitif

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour négocier aux mieux les intérêts de la Commune.

## **3/ Questions diverses :**

Terrain multisports. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le versement des subventions, accordées pour le financement du terrain multisports, a été demandé :

au Conseil Régional ..... pour un montant de 4.000,00 €

à la DDJS ..... pour un montant de 21.000,00 €

au Pays Bourian, programme LEADER ..... pour un montant de 10.260,80 €

Le montant total des subventions qui doivent être versées à la commune s'élève à 35.260,80 €.

Inauguration du terrain multisports. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'inauguration du terrain multisports aura lieu en même temps que les vœux du Maire, en janvier 2011.

A ce jour, la date n'est pas fixée.

Voirie VIGNALS. Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Mr et Me ARNAULT, propriétaires à VIGNALS-BAS, signalent un problème d'inondation dans leur cave. En effet, les eaux de pluie ruissèlent jusqu'à la dite cave se situant en contrebas de la route. Il propose de réfléchir à une solution qui permettrait de dévier l'eau de pluie s'écoulant dans la cave.

Monsieur le Maire informe également le Conseil Municipal, que l'accès au puits jouxtant la propriété de Mr et Me ARNAULT, doit être sécurisé. Monsieur Thierry CONSTANT propose la pose d'un portillon sécurisé.

Prochain Conseil Municipal le 22 décembre 2010 à 20 h 30  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a pu être levée à 14 heures 45

## COMPTE RENDU SEANCE DU 1er DECEMBRE 2010

L'an deux mil dix et le mercredi 1<sup>er</sup> décembre, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Léon-Bernard CLAESEN, Maire

*DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 novembre 2010*

<b>Nombre de conseiller</b>	<b>11</b>
En exercice	11
Présents	9
Votants	11

Présents : Messieurs CLAESEN Léon-Bernard, ALIBERT Maurice, DEGAT Georges, BOY Jean Claude, SERRES Michel, LEPOINT Alain, Mesdames CATEL Monique, PERROT Yannick, OLIBA Roseline.

Absents excusés : Monsieur CONSTANT Thierry donne pouvoir à Monsieur CLAESEN Léon Bernard,  
Monsieur BRAN Wilfrid donne pouvoir à Monsieur DEGAT Georges

Secrétaire de séance : PERROT Yannick

Il est 20 h 30 le Maire constate que le quorum est atteint.

La réunion peut alors valablement commencer.

**Approbation du compte rendu de la séance du 9 novembre :** sur proposition du Maire ce document est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

## ORDRE DU JOUR

### **1/ Objet : Indemnité d'Exercice de Missions et de Préfecture**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que comme pour l'année 2009, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est possible d'attribuer aux agents communaux :

« Adjoints Techniques territoriaux » et « Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe » titulaires et non titulaires sous contrat de droit public, des indemnités appelées « Indemnité d'Administration et de Technicité » et « Indemnité d'exercice de Missions de Préfecture », et pour les agents polyvalents sous contrat de droit privé une prime de technicité. Ces primes et indemnités peuvent être attribuées en une seule fois, en fin d'année selon un coefficient déterminé.

Proposition est faite pour :

#### Indemnité d'Administration et de Technicité

Grades	Effectif	Indemnité annuelle brute
Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe	3	150.00€/agent

#### « Prime de technicité »

Grades	Effectif	Prime de technicité annuelle brute
Agent polyvalent	1	150.00€/agent

#### « Indemnité de Missions »

Grades	Effectif	Indemnité annuelle brute
Indemnité d'Exercice de Missions de Préfecture	1	300.00€/ agent

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide la proposition a savoir :

De verser aux agents techniques de 1<sup>ère</sup> classe une IAT annuelle brute de 150.00€ par agent

De verser aux adjoints administratifs de 1<sup>ère</sup> classe une IEMP annuelle brute de 300.00€ par agent

De verser aux agents polyvalents une prime de technicité de 150.00€ par agent

Ces primes et indemnités seront versées aux agents communaux en décembre en une seule fois et seront réparties aux prorata des heures effectuées.

#### 4/ Objet : Participation aux charges de fonctionnement des Ecoles- Exercice 2009

Monsieur Le Maire, présente au Conseil Municipal les résultats des travaux de la commission formée des élus des communes de Le Vigan, Saint Projet, et Soucirac concernant l'évaluation du coût par élève des charges de fonctionnement des écoles de Le Vigan, Saint Projet pour l'exercice 2009.

Il en ressort un coût net par enfant de 990€ soit 3,125% d'augmentation par rapport à 2008. La commission des élus propose que les communes de domicile de Soucirac et St-Cirq-Souillaguet bénéficient d'un abattement d'un tiers sur ce coût, qui serait donc ramené à 660€/ élève.

La participation des communes de domicile serait calculée en multipliant ce coût par élève par le nombre d'élèves constaté sur l'exercice 2009 soit :

**Soucirac :** 660 € x 2,4 élèves = 1 584.00€

**St-Cirq-Souillaguet :** 660€ x 6.4 élèves = 4 224.00€

La ventilation en faveur des communes d'accueil serait calculée au prorata du nombre d'élèves constaté dans chaque école sur l'exercice 2009, soit 23.2 pour Saint Projet, 170.4 pour Le Vigan, 193.6 au total. Les communes d'accueil émettraient donc chacune un titre de recettes à l'adresse des communes de Soucirac et St-Cirq-Souillaguet, calculé ainsi :

Le Vigan	à Soucirac	$660€ \times 170.4 / 193.6 \times 2.4 =$	<b><u>1 394.18€</u></b>
	St-Cirq-Souillaguet	$660€ \times 170.4 / 193.6 \times 6.4 =$	<b><u>3 717.82€</u></b>
Saint Projet	à Soucirac	$660€ \times 23.2 / 193.6 \times 2.4 =$	<b><u>189.82€</u></b>
	St-Cirq-Souillaguet	$660€ \times 23.2 / 193.6 \times 6.4 =$	<b><u>506.18€</u></b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les modalités de calcul des charges de fonctionnement des écoles pour l'exercice 2009 et les répartitions proposées.

### **3/Objet : Décision modificative**

Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal que suite au remplacement de la secrétaire de Mairie pour une durée de quatre mois, il est nécessaire de faire un virement du chapitre 011 « charges a caractère général » au chapitre 012 « charge de personnel » afin d'assurer le paiement des salaires des employés communaux.

En effet, le montant s'élève à 4 200,00€

#### **CREDITS A OUVRIR**

CHAP.	COMPTE	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
012	6413			PERSONNEL NON TITULAIRE	4200.00

#### **CREDITS A REDUIRE**

CHAP.	COMPTE	OpER.	SERVICE	NATURE	MON-TANT
011	60631			FOURNITURES D'ENTRETIEN	-1100.00
011	61558			ENTRETIEN & REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	-1000.00
011	616			PRIMES D'ASSURANCES	-1000.00
011	61523			ENTRET.ET REPARATIONS SUR VOIES & RE-SEAUX	-600.00
011	60636			VETEMENTS DE TRAVAIL	-500.00

### **5/ Questions diverses :**

Appartement de l'ancienne poste. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la réunion de travail qui s'est déroulée le 18 octobre, il avait été décidé de contacter des entreprises afin d'établir des devis pour la restauration de cet appartement. Certaines non pas encore répondues, Monsieur le Maire propose que Monsieur Michel SERRE se charge de ce dossier et fasse établir les devis nécessaires (électricité, plomberie, plaquiste,...) auprès de diverses entreprises.

Entretien des chaudières. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la défaillance de la chaudière d'un locataire occupant le logement de l'ancien presbytère. La société DUTHOIT chargée de l'entretien et des réparations étant très difficilement joignable et n'intervenant pas dans des délais raisonnables, Monsieur le Maire propose d'établir un nouveau contrat de maintenance entre la Commune et la société Espace Confort au VIGAN, désormais agréée.

Ecole. Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite à la demande qui avait été faite lors du conseil d'école, il a fait installer par les employés municipaux, des verrous sur les portes des toilettes de l'école.

SYDED. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'au cours d'une réunion du SYMCTOM il est intervenu concernant le ramassage du verre qui ne se fait pas dans les temps et qui oblige les administrés à déposer le verre au pied du container. Le sénateur Jean MILLOT, Président du Smyctom a bien pris en compte la doléance de Saint Projet et se charge de faire remonter l'information au SYDED.

Voirie. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en début de semaine, un poids-lourd immatriculé en Angleterre, s'est engagé dans la rue des lagunes. Voyant qu'il ne pouvait passer à cause du rétrécissement de la chaussée à l'entrée du bourg, a effectué une marche arrière et a détérioré un morceau de la toiture de la grange de Monsieur MEDALE. Au vu de cet incident, il est nécessaire d'apposer à l'angle de la RD 801 et de la route des Lagunes, une signalisation interdisant l'accès aux poids lourds et indiquant le rétrécissement de la chaussée. Monsieur le Maire se propose de prendre un arrêté dans les plus brefs délais afin de procéder à l'installation de ces panneaux.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Monsieur Henri CONSTANT a fait don à la Commune d'un ancien semoir. Les employés communaux ont pu installer ce dernier sur le tracteur de façon à pouvoir, en cas de neige ou de verglas, saler certaines voies stratégiques pour la circulation. Monsieur le Maire précise que nous ne pourrions malheureusement pas passer partout mais en priorité sur les voies secondaires les plus pentues. Monsieur le Maire au nom de la municipalité remercie chaleureusement Monsieur Henri CONSTANT.

Remerciements. Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier de Monsieur et Madame LEBERVET remerciant chaleureusement l'ensemble du Conseil Municipal pour la délibération prise en avril 2009 instituant l'exonération de la taxe d'habitation concernant la partie louée en gîte ou en chambre d'hôtes, dont ils ont pu bénéficier cette année.

Vœux et inauguration terrain multisports. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de joindre la cérémonie des vœux avec l'inauguration du terrain multisports. A l'unanimité, le Conseil approuve cette proposition et fixe la date au 15 janvier 2011 à 11h00.

Prochain Conseil Municipal le 26 janvier 2011 à 20 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a pu être levée à 22 heures 30

#### **Dernière minute:**

Nous venons d'apprendre que la commune de Saint Projet était récompensée d'un prix Départemental pour le fleurissement du village dans le cadre du concours des villes et villages fleuris.

Grace à une information de notre employé communal Jean Claude BOUZOU, nous avons pu obtenir gracieusement d'un abattoir du Périgord, la quantité de « 1,2 tonne » de sel pour déneiger les routes. Nous pourrions encore en récupérer si besoin était. Un grand merci à cette société.

#### **CONCERT GRATUIT DU NOUVEL AN**

*L'Union Musicale Gourdonnaise dirigée par Jean-Pierre VERMEEREN nous fait savoir qu'elle se produira en concert le*

***Dimanche 23 Janvier 2011 à 15 H 30  
à la Salle des Pargueminières à GOURDON.***

*Je vous rappelle que cet orchestre participe bénévolement à toutes nos commémorations.  
Nous comptons sur votre présence. Venez Nombreux*

### Episode 6

En 1605 le Seigneur de Saint Projet est Guyon de Clermont, en 1646 c'est un autre Guyon de Clermont, en 1651 c'est Jacques Victor de Clermont qui est également Seigneur de Bene Périgord, de Thégra et en 1662 Baron de Gramat.

De 1687 à 1689 c'est le Père Syndic des Carmes de Cahors qui est Seigneur du Pieu.

La Comtesse de Boissière (Saint-Germain) exercera ensuite la seigneurie en qualité d'héritière des Clermont Toucheboeuf. Elle avait épousé en 1670 Noble Armand de Durfort, Comte de Boissière. En 1700 elle afferma les revenus de Saint Projet pour 1850 Livres.

En 1710 Jean Marc de Durfort, Comte de Boissières, se fait reconnaître comme héritier par les habitants et les emphytéotes de Saint-Projet et Auzac, parmi les signataires relevons les noms de Libet, Constant, Boy, Bornes (Bourgeois), Glandin (avocat) Guitard, toutes familles qui, sauf les Glandin, existent encore aujourd'hui à Saint-Projet.

De 1720 à 1734 c'est Messire des Plats ou Desplats, Ecuyer, qui est Seigneur après avoir acheté la terre et la Seigneurie de Saint-projet à la Comtesse de Boissières pour la somme de 84 810 Livres.

A partir de 1734 la seigneurie de Saint-Projet dépend de la maison de la Pannonie. Un des membres de cette famille, Jean Vidal de Lapize, Lieutenant Général, meurt au château en 1755 à l'âge de 80 ans.

En 1764 meurent au château, à quelques jours d'intervalle, Antoine Vidal de Lapize de Villamer âgé de 80 ans et Vidal de Lapize de la Salvate, noble, âgé de 83 ans. Ils durent mourir d'épidémie car l'acte de décès porte la mention « enseveli le jour de sa mort pour des raisons ». Tous deux avaient contribué à l'embellissement du château de la Pannonie.

Jean Rigal de la Mothe Caullet, secrétaire du Roi, vint en 1775 s'installer à Saint-Projet. Il était seigneur usufruitier de Saint-Projet et Auzac. M. de Caullet avait des dispositions pour l'architecture et il fit construire ce que l'on désigne actuellement comme le nom de « Château ». Il fournit aussi une foule de plans pour l'aménagement de la Pannonie ainsi que les meubles pour son grand salon. Il mourut au Château de Saint-Projet en 1782 à l'âge de 80 ans.

La seigneurie revint alors à Vidal de Lapize de la Pannonie. Il en était propriétaire lorsque la Révolution éclata. En 1793 ses biens furent séquestrés puis vendus comme biens provenant d'émigré.

Dans ses « Annales de la paroisse d'Auzac » l'abbé Lacout écrit : « Au fort de la tourmente révolutionnaire Saint-Projet envahi par une horde de sauvages sans-culottes, son château seigneurial fut assiégé, pris et démantelé, son nom changé en celui de Mont Libre, son église fut profanée et pillée, ses prêtres mis en fuite ».

M ;Lacout n'apporte aucune preuve pour étayer ses dires et il a beaucoup dramatisé, « le château assiégé, pris et démantelé » est nettement exagéré. Le château n'était nullement une forteresse mais une grande maison bourgeoise de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Même au temps de M. de Caullet où il atteignit son maximum, le personnel, du reste peu nombreux, n'avait rien de guerrier et n'était composé, à part un officier, que de domestiques qui n'auraient pu faire qu'une piètre résistance. Texte tiré d'un recueil du Colonel GIRARDOT.

### Espace Jean Carmet

**Le SAMEDI 19 MARS 2011 à 20 H 30**

« Du Classique au Romantique »

Quatuor « **QUERCY CORDES** » est né de l'association de quatre musiciens installés dans le LOT : **Véronique CONSTANT** et **Olivier PONS** violons, **Yseult FRECHARD** Alto, et **Helen LINDEN** Violoncelle. Professeurs à Cahors et à Figeac, ils ont pour objectif de proposer un répertoire musical fourni, le plus largement sur le département. Laisser vous emporter dans un voyage musical à la rencontre des plus grands compositeurs et des plus grandes œuvres classique à la découverte du romantisme.

Prix des places : Plein tarif 18 €, Tarif Réduit: 16 €, Abonné: 14 €, Enfants 5 €

## Pour les fêtes de fin d'année

A vendre

Oies à Rôtir 12 Euros le Kilo

Réservation auprès de  
Jacqueline CONDAMINE

Au

06-08-89-11-99



### L'association Sport et Détente

séances de gymnastique à la Salle Polyvalente :

les **Mardis** à 18H30 et les **Mercredis** à 20H30

Le prix est de 75€ pour la Saison

Pour tout renseignement

06-07-90-01-42 où 06-07-02-24-40

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le Prochain ramassage à destination de la déchetterie se fera les

**Jeudis 27 Janvier et 24 Février 2011**

à partir de 9H00

Pour les Hameaux n'oubliez pas de téléphoner à la Mairie au moins la veille Merci

### Remerciements

Une fois de plus la municipalité remercie **Daniel CATEL** qui grâce à une imagination débordante, après le traineau, et les rennes, nous a fabriqué un superbe père Noël. Merci à lui.

Remerciements à **Thierry CONSTANT** qui a acheté à son compte 15 panneaux en aggloméré « marine » qui vont être installés en majorité à proximité des emplacements des « conteneurs » à l'entrée de certains hameaux ou à la jonction de plusieurs. Sur ces panneaux seront affichés les avis de décès et les infos particulières de la mairie.

Merci à tous de vous être mobilisés pour retrouver ma chienne, **VULLCA**

elle a été retrouvée 4 jours après sa disparition, suite à mon accident de voiture.

Je remercie tout particulièrement **FABIEN** et **DAVY**, qui ont beaucoup cherché.

Merci à tous.

**Geneviève BOS.**

### Conseil Municipal Junior

L'association « Les petits citoyens » propose un outil éducatif personnalisable pour les conseils municipaux des enfants.

Rendez vous sur le site: [www.lespetitscitoyens.com](http://www.lespetitscitoyens.com)

### Salon de coiffure itinérant

Sérénitif Coiffure sera à Saint Projet devant la Mairie :

**Décembre: les Mardis 7 et 21**

Pour tout renseignement vous pouvez contacter **Aurélié** au 06-70-51-21-46

### BIBLIOTHEQUE ET POINT

#### MULTIMEDIA

#### HORAIRES

Les horaires d'ouverture : Le Mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 et le Vendredi de 16 h 15 à 18 h 30

Responsable:

Mme Monique **CATEL**

Bénévoles:

Mme **RENAUDIN**,

### Décès

Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur, **Rudolf STUBENVOLL** survenu le 23 Novembre 2010 à l'âge de 86 Ans.

Nous présentons à la famille, au nom de tous les Saint Projeutois, nos sincères condoléances.

### L'association

#### AMIS DES SENTIERS SOUILLAGAIS

Si vous souhaitez participer à une randonnée prenez contact avec les organisateurs :

**Jean Pierre BARATAUD**

06-70-31-06-95

**Marie Claire BATTUT**

05-65-37-10-93

**Colette et Roland BLAUWART**

05-65-37-07-62/06-72-79-00-70

**Huguette LETURC**

05-65-27-19-72/06-33-37-12-33

**Georgette et André MAUREL**

05-65-37-05-40

**Sandrine MERCEDRE**

05-53-59-51-34/06-85-95-59-75

**Lucienne PELTIER**

05-65-37-05-17

**Alain ROUGIES** 05-65-32-21-08

**Alexa STACE** 05-65-41-93-79/

06-87-43-14-83

**Jean VINCENS** 05-65-32-71-45/

06-76-56-79-83.

Information

Décharge de Payrac

Mardi, Samedi de 9H00 à 12 H00

Mercredi, jeudi, vendredi de

14H00 à 18H00

**Liste des entrepreneurs ou artisans de la commune:**

**Salle des fêtes**

Nous vous informons que les réservations de la salle des fêtes se font auprès de Mme Monique CATEL  
au : 05-65-41-94-08

**Mairie et Bureau de Poste**

Jours et Horaires  
D'ouverture  
Du lundi au Vendredi  
De 9 H 00 à 12 H 00  
et de 13 H 30 à 17 H 00  
Permanence élus le Samedi  
Sur Rendez Vous  
Tel: 05-65-37-97-86  
mairie.stprojet@orange.fr

**Muriel BELPAUME** : Elevage du Rigou (Poulets démarrés, pintades) Rigou 46300 SAINT PROJET **Tel**: 05.65.41.90.90

**M. Gilles ROSSIGNOL** : Travaux agricole, débroussaillage : Cauleilles 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.96.83

**Boucherie MACADEN** : Le Bourg 46300 Le VIGAN **Tel**: 05.65.41.47.81

**Restaurant LA TUILLERIE** : Peyrebrune 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.95.53

**M. Guy ROSSIGNOL** : Charpente, Menuiserie Le Bourg 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.95.51

**M. Patrick STAMMBACH** : Couvreur, zingueur - Les Issials 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.94.13

**M. Luis ALBERTO** : Espace vert, création, entretien, aménagement parcs et jardins Les Claux 46300 SAINT PROJET **Tel**: 06-32-36-41-63

**M. Claude FAGE** : Installation cuisine, Sdb, sanitaires, carrelage, électricité, chauffage, dépannage : plomberie, électricité, électroménager informatique. Les Combettes 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.27.02.37 **port**: 06.89.37.73.60 **Courriel**: [claude.fage@wanadoo.fr](mailto:claude.fage@wanadoo.fr)

**Jean STEFF** Le Bois de Laurel 46300 SAINT PROJET Surveillance Et Gestion De Votre Résidence ou Propriété  
**Tel**: 05-65-32-70-16 **Port**: 06-26-85-62-47 **Mail**: [surgestre@yahoo.fr](mailto:surgestre@yahoo.fr)

**LES NUMEROS UTILES :**

**Mme MATIAS Natividade** Infirmière à domicile Hébrard du Pesquié **Tel**: 06-42-91-27-39

**Mme Liliane SIMON** : Infirmière à domicile - Mas de Cauze **Tel**: 05.65.41.01.01 ou 05.65.37.98.61



**Mme Françoise GUIGNARD** : Biokinergie - Rue St Paul 46300 PAYRAC **Tel**: 05.65.41.92.92

Du 21/12/2010 au 28/12/2010 Pharmacie CONEGERO à GOURDON (46)

Du 28/12/2010 au 04/01/2011 Pharmacie MILLET à LABASTIDE (46)

Du 04/01/2010 au 11/01/2011 Pharmacie

Du 11/01/2011 au 18/01/2011 Pharmacie

Du 18/01/2010 au 25/01/2011 Pharmacie

**Auto entrepreneur de Saint Projet**

**Youri DESCALZO** entretien Parcs et Jardins: Débroussaillage, élagage, taille d'arbres fruitiers  
Chèque emploi service **Tel**: 06-76-34-82-45

**Fromage de Brebis**

Mr **Danny DE BOECK** Les Issials Saint Projet  
Livraison à domicile **Tel**: 06.72.37.35.55

Nous avons conscience des lacunes que peut avoir ce bulletin, mais il a au moins le mérite d'exister et de paraître dans les délais promis. Nous n'aurons de cesse de l'améliorer pour mieux vous informer.

**GITES ET CHAMBRES D'HÔTES »**

**L'Auberge Du Cause** Lorna et John GOUGH Chambres d'Hôtes Le Bourg 46300 Saint Projet **Tel**: 05-65-32-60-73 **Port**: 06-26-19-40-86 **Email**: [gough.john@wanadoo.fr](mailto:gough.john@wanadoo.fr) —Site internet: [www.aubergeducausse.com](http://www.aubergeducausse.com)

**Mme RENAUD Francine** « Le Rigou » 46300 ST PROJET-2 gites ruraux 2 personnes, Un gite 4 à 6 personnes **Tel/Fax** 05-65-41-93-31.

**Mme Alexa STACE** Chambres d'hôtes « Le Couderc » 46300 ST PROJET **Tel** 05-65-41-93-79 [alexa.stace@wanadoo.fr](mailto:alexa.stace@wanadoo.fr)

**La Ferme Du Pesquié « le Cantou »** Gites Nicole et Henri CONSTANT L'Hébrard du Pesquié 46300 Saint Projet **Tel**: 05.65.37.96.80. **Fax**: 05.65.41.92.77 Site Internet : [www.gitesconstant.com](http://www.gitesconstant.com)

**Mme ROSSIGNOL Edith** 1Le Mas De Cauze à Saint Projet Gite 6 personnes, 1 Gite 8 personnes Gite de France du Lot GR0842 et GR1979V/ 2 épis et 3 épis Site: <http://www.gites.bois.de-pech.free.fr/> **Tel**: 05-63-58-26-88 / 06-15-09-95-33 **E-mail**: [domi.rossignol@free.fr](mailto:domi.rossignol@free.fr)